

ANALYSE DE L'ACTIVITE

CERTIFICAT D'APTITUDES PROFESSIONNELLES CARROSSERIE REPARATION.

1-1 Au plan général -

Le carrossier réparateur intervient sur toutes structures d'ensembles carrossés métalliques ou en matériaux composites.

Ses activités peuvent être réalisées :

- Dans les ateliers de réparation des carrosseries toutes marques.
- Dans les ateliers de carrosserie des concessionnaires de marque.
- dans les ateliers des parcs automobiles publiques ou privés;

1-2 Description sommaire de l'activité -

Le titulaire du C.A.P. de carrosserie doit maîtriser les méthodes, les procédés, et les techniques de mise en oeuvre des moyens de remise en conformité d'un ensemble carrossé accidenté. Sa formation initiale lui permet de s'adapter à l'évolution des techniques et de progresser par la formation continue.

2 Au plan particulier .

Le titulaire du C.A.P. de carrosserie conduit généralement son activité individuellement . Pour cela :

- Il utilise ses connaissances mathématiques, scientifiques, en expression orale ou écrite.
- Il applique les règles d'hygiène de sécurité et d'ergonomie.
- Il recherche les conditions optimales de qualité et de productivité.
- Il est conscient de ses responsabilités dans la sécurité du véhicule qu'il a réparé.

Il doit être capable de :

- Traiter et gérer les informations nécessaires à son intervention.
- Réparer en respectant les consignes du constructeur et les règles de l'art.
- Traiter des surfaces pour protéger, étancher, insonoriser.
- maintenir son outillage et les équipement d'atelier en bon état de fonctionnement.